

Nous ne parlerions pas de ce dernier ouvrage, tout théologique en apparence, s'il ne se rattachait précisément à notre sujet, et s'il n'était venu comme exprès pour justifier les méfiances de Gennadius. Nulle part, en effet, dans les précédents ouvrages de Pléthon, son système païen ne se montre aussi nettement arrêté que dans celui-ci. En voici les principaux traits dessinés avec une exactitude assez bizarre au début d'un traité sur le Saint-Esprit :

« L'ouvrage qui vient de paraître en faveur des » Latins (il s'agit de quelque nouvelle publication de « Bessarion ou d'Argyropule ¹) s'appuie sur un prin-

1. D'Argyropule, selon une note de Constantin Lascaris en marge du manuscrit de Madrid, d'après Iriarte, cité par Harles sur Fabricius, Bibl. gr. t. XII, p. 95. Mais j'ai parcouru le discours d'Argyropule sur ce sujet dans Allatius, *Græcia orthodoxa*, t. I, p. 400, sqq., et dans le ms. 1191 de la Bibliothèque impériale; je n'y trouve point la fameuse proposition : Ὅτι αἱ δυνάμεις διάφοροι, καὶ αὐτὰ ἄν εἶναι ταῖς οὐσίαις διάφορα, qui devrait être au commencement, et sur laquelle portent les premiers coups de Pléthon. D'ailleurs, comme indépendamment du titre de cet ouvrage, la dédicace par Argyropule à Cosme de Médicis y est fort explicite et occupe tout l'exorde, on ne concevrait pas que Pléthon en eût ignoré l'auteur, et se fût borné à l'indiquer partout si vaguement : Οἱ συνθέντες τὸ βιβλίον. Il paraît donc qu'il s'agit d'un autre ouvrage, composé non par un laïque comme Argyropule, mais par un des prélats grecs du concile de Florence (cela semble résulter très-clairement de l'épilogue de Pléthon, dans notre Append. pièce VIII, pag. 312); et ce prélat n'était autre probablement que Bessarion lui-même, qui avait eu des raisons pour cacher son nom fort impopulaire parmi les Grecs schismatiques. Cette supposition expliquerait comment Pléthon, eût-il percé le voile de l'anonyme, aurait, par ménagement pour son illustre élève, évité partout de le nommer. Elle semble d'ailleurs confirmée par l'inscription du ms. de Florence, n^o XVIII, ainsi rapportée dans Bandini : Πρὸς τὸ ὑπὲρ Λατίνων τοῦ Νικαίας βιβλίον, καὶ τοῦ Νικαίας ἀπολογίαι, καὶ τοῦ αὐτοῦ Πλήθωνος ἐπὶ τῷ τέλει ἀντιβήρησις. En effet, ce titre annonce trois pièces : 1^o le traité de Plé

« cipe très-cher à la théologie grecque (c'est-à-dire,
 « païenne), mais très-contraire à celle de l'Église, sa-
 « voir, que des puissances ou facultés différentes ne
 « peuvent appartenir qu'à des essences différentes...
 « Quoi de plus contraire, en effet, au système de l'É-
 « glise ? Car la théologie grecque (ou païenne) plaçant
 « au-dessus de tous les êtres un Dieu unique, le Dieu
 « suprême, indivisible dans sa substance, et lui don-
 « nant plusieurs enfants et descendants de divers or-
 « dres, inférieurs ou supérieurs les uns aux autres,
 « chargés de présider chacun à une partie plus ou
 « moins importante du grand Tout, n'admet pourtant
 « pas qu'aucun d'eux puisse être égal à son père ni
 « même en approcher : elle leur donne, au contraire,
 « une essence de beaucoup inférieure, et par consé-
 « quent une divinité d'un ordre différent. En même
 « temps donc qu'elle les appelle fils de Dieu et Dieux
 « eux-mêmes, elle les reconnaît ouvrages de ce même
 « Dieu, ne croyant pas devoir, en parlant d'actes di-
 « vins, distinguer la génération de la création, non
 « plus que séparer la nature de Dieu de son activité.

thon sur le Saint Esprit, en réponse à l'ouvrage de l'évêque de Nicée (Bessarion), c'est-à-dire en réponse à l'ouvrage dont nous cherchons l'auteur ; 2° une réplique de Bessarion ; mais il paraît que cette réplique consistait seulement en quelques annotations marginales qui sont dans ce ms. de Florence ; 3° une contre-réplique de Pléthon, aujourd'hui inconnue, mais à laquelle appartenait, selon toute vraisemblance, l'épilogue reproduit par nous : Πρὸς μὲν τὰλλά σου, κ. τ. λ. (App. pièce VIII), le même qui est dans le ms. de Florence, et qui a pour titre dans celui d'Athènes : Τοῦ αὐτοῦ [Γεμιστοῦ] πρὸς τὰς παρὰ τοῦ Βησσαρίωνος ἀντιλήψεις ἐπὶ τοῖς κατὰ τοῦ ὑπὲρ Λατίνων βιβλίου γραφεῖσιν ὑπ' αὐτοῦ ἀντιρρητικοῖς. Toujours Bessarion, comme on le voit.

« Elle établit ainsi entre les fils de Dieu des degrés
 « différents d'essence et de divinité, en vertu de quel
 « principe ? sinon que des puissances différentes ne
 « peuvent appartenir qu'à des essences différentes.
 « Mais l'Église évidemment rejette cet axiôme : au-
 « trement elle ne dirait pas que le Fils est égal au Père
 « et de la même essence. Comme en effet le Père, etc. »
 Il poursuit sa discussion, désormais étrangère à notre
 sujet, s'appuyant ou feignant de s'appuyer sur les prin-
 cipes de la théologie ecclésiastique, comme il l'appelle
 par opposition à la théologie grecque ou païenne. Il
 ne parle même plus de cette dernière ; mais n'a-t-on
 pas vu sa prédilection pour elle percer à chaque mot
 dans le passage que nous venons de citer ? N'est-il pas
 même évident que sa prétendue théologie grecque
 n'est point celle des anciens, mais la sienne ? Et s'il
 restait quelque doute à ce sujet, il cesserait bientôt
 par la comparaison de ce même passage avec les cha-
 pitres conservés du *Traité des Lois*.

Gennadius ne s'y méprit point : aussi s'empressa-t-il
 de composer une réponse qu'il adressa sous forme de
 lettre à Pléthon lui-même, et qui sans doute fut en
 même temps publiée ¹. Cette lettre, dont le seul dé-
 faut est d'être trop longue, est un chef-d'œuvre d'habi-
 leté oratoire. La position était délicate : il fallait tout
 à la fois louer Pléthon d'avoir défendu la bonne cause
 et lui reprocher de l'avoir mal défendue, le féliciter sur
 son orthodoxie et lui faire sentir qu'on n'y croyait pas,
 le ménager comme un homme dangereux et l'intimider
 en lui montrant qu'on le connaissait et qu'on était

1. Elle se trouve dans le ms. 1297 de la bibliothèque de Paris ;
 nous la donnons à la fin de ce volume, Append., pièce IX.

prêt à le démasquer, le tout en gardant les ménagements de la politesse et les dehors d'une liaison encore existante, mais déjà bien près de se rompre. L'exorde peut donner une idée des rapports qui subsistaient alors entre ces deux hommes : « J'ai reçu, ô le meilleur de mes amis et le plus savant, la lettre où vous m'assurez que vous m'aimez, que vous n'avez rien contre moi. et ne voulez rien faire par colère. Vous me dites aussi que vous avez envoyé à l'Empereur votre réplique à mon plaidoyer pour Aristote. Mais en même temps il paraissait de vous un traité contre les Latins dont vous ne me parlez pas, et votre silence sur ce sujet ressemble un peu à de la rancune... Le hasard a fait tomber ce traité entre mes mains. Quant à votre réplique au sujet d'Aristote, le très-auguste Empereur n'a pas jugé à propos de me la communiquer, et, si j'ose le dire, il s'est montré en cela plus jaloux que vous-même de votre gloire... Peut-être cet écrit que je regrette, quelqu'un viendra-t-il me l'offrir un jour, sans que je le demande, soit dans l'intention de me faire plaisir, soit dans l'espoir de me chagriner. » L'auteur passe ensuite en revue tous les arguments de Pléthon, les appuyant d'autres preuves plus solides ou les réfutant sous la forme d'une approbation polie. C'est ainsi qu'il félicite beaucoup Pléthon de n'avoir pas adopté les principes cités dans son discours comme empruntés à la philosophie grecque ou païenne. « Que s'il se trouve, ajoute-t-il !, des hommes assez insensés pour

1. Même lettre, pag. 324. Voir ci-après comment Pléthon répondit à cette espèce de provocation par la publication de sa réplique au plaidoyer pour Aristote.

« vouloir aujourd'hui renouveler ces antiques folies
 « du paganisme, leur aveuglement serait impardon-
 « nable..... En effet, depuis que le Verbe lui-même
 « est venu enseigner au monde le grand principe de
 « l'unité divine, quel crime ne serait-ce pas de vouloir
 « refaire des Dieux multiples, de réchauffer après
 « tant de siècles les cendres éteintes du polythéisme,
 « et de demander à la philosophie non-seulement la
 « reconnaissance d'un nouvel Olympe que n'avait pas
 « rêvé le cerveau des poètes, mais un culte nouveau,
 « une religion simplifiée¹, comme disent quelques-
 « uns, destinée à refondre la société et les mœurs
 « d'après les idées de Zoroastre, de Platon et des
 « Stoïciens²... S'il arrivait que de telles impiétés
 « vissent le jour dans quelque ouvrage, je m'engage à
 « les confondre : d'autres sans doute le feraient aussi
 « bien, mais je réclame l'honneur d'un tel combat;
 « j'attaquerai ce livre non par le feu³, mais par la

1. Le texte porte ἀγιστεία, εὐστολαία. Ces mots qui appartiennent au prologue du *Traité des lois*, y sont évidemment employés par opposition au culte chrétien. Ce prologue n'aurait pas dû, ce semble, être connu de Gennadius à cette époque; il en fait pourtant une analyse presque littérale dans tout ce passage de sa lettre sur le Saint-Esprit. Il faut qu'il lui ait été révélé par quelque indiscretion.

2. C'est encore au même prologue que Gennadius emprunte ces détails sur les sources où son adversaire a puisé, à moins que le petit morceau de Pléthon : « Résumé des dogmes de Zoroastre et de Platon, » n'eût déjà été lancé dans le public, pour juger de son effet sur l'opinion. Cet opuscule, dont le titre est un mensonge, n'est qu'un exposé sommaire des doctrines développées dans le *Traité des Lois*, à la suite duquel nous l'avons placé. Il ne faut pas le confondre avec le commentaire sur les oracles en vers de Zoroastre, dont nous aurons à parler plus tard.

3. Nous verrons que Gennadius ne tint point parole, et ne re-

« raison et la vérité. Le feu, c'est aux auteurs qu'il faudrait le réserver. » Ce dernier trait est trop fort sans doute, et nous aimons à ne pas le prendre au sérieux ; la charité nous oblige à croire que c'est un tour oratoire plutôt qu'une menace, menace qui, d'ailleurs, dans le pays où Gennadius écrivait n'avait de sens que comme allusion aux mœurs occidentales ¹.

Pléthon ne répondit pas, mais Gennadius observe quelque part ² que cette lettre eut du moins le bon effet de l'engager à plus de circonspection. D'ailleurs, qu'aurait-il répondu ? des injures ? Son arsenal était vide ; il l'avait épuisé dans sa réplique en faveur d'Aristote. Il n'eut donc qu'à faire paraître alors cette pièce jusqu'alors gardée en portefeuille. Gennadius, qui avait désiré la connaître, sut au juste à quoi s'en tenir, et assurément, quelque idée qu'il eût pu s'en faire, il ne s'était pas attendu à un tel excès de violence. Nous avons cette diatribe ; elle existe dans plusieurs manuscrits des bibliothèques de France et d'Allemagne ; elle a été publiée récemment par M. W. Gass, à la suite de son ouvrage intitulé *Gennadius und Pletho*, Breslau, 1844. Elle donne une idée du carac-

cula pas devant l'emploi du feu. Il est vrai que ce fut le livre, et non l'auteur, qui fournit la matière de son auto-da fé. Si sa promesse de ne pas brûler le livre eût été sérieuse, il l'aurait donc oubliée plus tard. Mais plus tard, comme nous le verrons, sa position changée lui imposait d'autres devoirs. Il faut croire aussi que, lorsqu'il s'exprimait de cette manière, il ne s'attendait pas à tenir un jour entre ses mains l'existence de cet ouvrage.

1. En effet, il n'y avait point en Grèce de bûchers pour les hérétiques. C'est Pléthon, au contraire, qui veut introduire cet usage dans sa république : voir le *Traité des lois*, pag. 126, et nos remarques ci-après, pag. LXXI.

2. Dans sa lettre à Joseph l'Exarque, pag. 414.

tère de Pléthon, et de la fureur que l'orgueil irrité d'un philosophe peut porter dans la controverse.

Gennadius, à son tour, garda le silence; c'était le parti le plus sage. D'autres causes, d'ailleurs, ne lui permirent pas de donner suite à ce triste débat. « J'en fus empêché, dit-il, par le malheur de ma patrie¹. » Ce mot semble d'abord se rapporter à la prise de Constantinople, et l'on serait tenté d'en conclure que tout ceci se passait la veille même de cette grande catastrophe. On aurait tort pourtant de le croire. Gennadius, dans sa lettre sur le Saint-Esprit², qui dut suivre de près et tout au plus à quelques mois de distance le traité de Pléthon sur le même sujet, fait évidemment allusion à l'avènement récent de l'empereur Constantin, qui commença, comme on sait, de régner en novembre 1448. On y voit aussi que Gennadius venait de prendre l'habit monastique³, ce qu'il fit, à ce qu'il paraît, dès l'ouverture du nouveau règne, en haine du culte latin placé sur le trône. La réplique de Pléthon au sujet d'Aristote parut bientôt après, comme une vengeance pressée de se satisfaire. On voit donc que la publication de ces trois ouvrages reste à peu près renfermée entre les années 1448 et 1449; et par conséquent il faut croire qu'en parlant du malheur de sa patrie, qui lui aurait imposé le silence, Gennadius confond dans sa pensée toutes les calamités du dernier règne⁴.

1. Lettre à Joseph l'Exarque, pag.

2. Append. p. 363 : Ἀλλὰ πολλή ἐστὶν ἐλπίς ἐπὶ τῷ καλλίστῳ βασιλεῖ, κ. τ. λ.

3. Append. p. 367 : Ὡς γ' ἐν τῷ νῦν σχήματι.

4. Pour beaucoup de Grecs, le règne du malheureux Constantin passa comme inaperçu dans l'ombre des derniers jours de l'empire. Prince hérétique, selon eux, il fut, même après sa mort, méconnu

Les dates que nous venons d'indiquer nous paraissent confirmées par d'autres indices. Ainsi, dans une réplique aux objections de Bessarion à son traité sur le Saint-Esprit, Pléthon parle du patriarche actuel comme s'étant opposé, lors du concile de Florence, à ce que la parole fût donnée aux laïques ¹. Or, il s'agit évidemment de Grégoire Mammas, de qui Syropule rapporte la même chose presque dans les mêmes termes ². Il fut fait patriarche en 1445, et s'enfuit de Constantinople, pour échapper aux fureurs des fanatiques, en 1451 : c'est juste au milieu de l'espace entre ces deux limites que nous étions placés tout à l'heure.

De plus, nous avons vu Pléthon prendre subitement le parti de publier sa diatribe contre Gennadius, déposée, comme nous le savions déjà, entre les mains de l'empereur Jean Paléologue. De hautes convenances se seraient opposées à cette publication du vivant de ce

et renié par ses sujets ingrats. Quelques-uns effacèrent de la liste des empereurs grecs le nom de ce prince dont le courage et la vertu jetèrent sur l'agonie de Byzance un dernier reflet de gloire. Un tel excès d'ingratitude ne s'explique que par l'aveuglement du zèle fanatique qui, pendant le siège de Constantinople, faisait dire à Luc Notaras, un des grands partisans de Gennadius, qu'il aimait mieux voir régner dans sa ville le turban turc que le chapeau latin : Κρειττότερόν ἐστιν εἰδέναι ἐν μέσῃ τῇ πόλει φακίολιον βασιλεῦον Τούρκων ἢ καλύπτραν Λατινικήν, (Ducas, § 37, pag. 284, ed. Bonn), vœu impie dont il fut plus tard cruellement puni.

1. Append. pag. 312.

2. Sect. vi, chap. 23 : Ἡρξάτο σκόπτειν [ὁ Γρηγόριος] τοὺς ἀρχοντας, καὶ μάλιστα ὅτε συνέβαιεν εἰπεῖν τινα ἐξ αὐτῶν τι περὶ ἐκκλησιαστικοῦ ζητήματος, προβαλλόμενος ὅτι οὐκ ἔξεστιν αὐτοῖς λέγειν εἰς τὰ τῆς Ἐκκλησίας ζητήματα, οὐδὲ προσήκει ἡμῖν παραχωρεῖν αὐτοῖς ὅλως λέγειν εἰς ταῦτα. C'est presque en propres termes le langage que lui prête Pléthon. Ce silence imposé aux laïques s'accordait d'ailleurs avec la politique de l'empereur : voir ci-dessus, p. xv.

prince; au contraire, après sa mort, il n'y avait plus d'obstacle. Mais combien de temps cet ouvrage était-il ainsi resté en dépôt? Quatre ans au moins; car nous devons croire que sa composition suivit de près l'apparition du livre auquel il répondait. Or nous supposons celui-ci écrit en 1443 ou 1444. On peut même trouver que c'est trop tard. En effet, le premier écrit de Pléthon contre Aristote fut composé, comme nous l'avons vu, en Italie, par conséquent en 1438 ou 1439, et Gennadius n'aurait répondu que quatre ans après! Mais ce dernier, dans le début de son plaidoyer, va lui-même au-devant de l'objection: « Le livre des calomnies contre Aristote étant, dit-il¹, venu tard entre mes mains..... » Et en effet, il se peut que cet ouvrage, composé pour quelques savants italiens, en vue peut-être d'une publicité assez restreinte, peut-être à la veille de la clôture du concile, n'ait pas été connu de Gennadius pendant son séjour en Italie. Plus tard, les embarras du voyage, la dispersion des Grecs dans leurs diverses résidences, l'éloignement des lieux et la difficulté des communications, mais plus que tout cela les troubles religieux auxquels Gennadius ne prit que trop de part, purent fort bien, pendant quelque temps, dérober à sa connaissance le factum platonicien, ou lui ôter le loisir d'y répondre. Il semblerait même, d'après la réplique de Pléthon², que Gennadius avait hésité longtemps à faire paraître cet ouvrage, qu'il avait promis et qu'on attendait avec impatience; il ne s'y serait décidé que malgré lui, lorsqu'un plus long retard devenait impossible, soit qu'il ne fût pas content de son

1. A la fin de ce volume, pag. 292 et suiv.

2. Pag. 293.

travail, soit qu'il lui en coûtât de s'engager dans une polémique dangereuse contre un homme moins théologien que lui, mais plus exercé sur les matières philologiques. L'objection perd ainsi toute sa force, et ne saurait prévaloir contre les raisons chronologiques que nous avons données et qui peuvent se résumer ainsi :

1438-39. Première attaque de Pléthon contre Aristote.

1443 (ou environ). Plaidoyer de Gennadius en faveur d'Aristote.

1444 (ou environ). Réplique de Pléthon, mais non publiée à cette époque.

1448-49.

}	Traité de Pléthon sur le Saint-Esprit.
	Réponse de Gennadius à ce traité.
	Publication tardive de la réplique de Pléthon au plaidoyer en faveur d'Aristote.

A partir de cette controverse, nous n'entendons presque plus parler de Pléthon : seulement en 1450 il composa une courte oraison funèbre en l'honneur de l'impératrice douairière Hélène, veuve de l'empereur Manuel¹, comme en 1433 il en avait composé une

1. On y trouve quelques renseignements sur l'origine de cette princesse, qui eut de l'influence sous les deux règnes de son mari et de son fils. C'est à tort que les manuscrits de Phranza, livre III. § 1, en mentionnant sa mort, lui donnent le nom d'Irene : car on peut voir dans Du Cange, *Hist. byz. part. 1*, la gravure de son portrait authentique, où elle est représentée entourée de sa famille, avec son nom, 'Ελένη, très-lisiblement écrit. Du reste, tous les détails contenus dans le discours de Pléthon s'accordent parfaitement avec le titre qu'on lit dans le ms. de Paris 1760 : Τοῦ σοφωτάτου καὶ λογιωτάτου κύρ Γεωργίου τοῦ Γενισταῦ ἐπιτάφιος ἐπὶ τῇ βασιλίᾳ 'Ελένῃ τῇ Παλαιολογίνῃ τῇ διὰ τοῦ θεοῦ καὶ ἀγγελικοῦ σχήματος μετονομασθεῖσα. Ἐπομονῇ μοναχῆ. Il faut donc se tenir en garde contre la confusion qui pourrait résulter d'un passage du

en l'honneur de la princesse Cléopa, femme de Théodore le jeune ¹. Son dernier opuscule paraît être le petit compliment qu'il adressa sans doute aussi vers 1456 au prince Démétrius, nouveau despote de Sparte, sur sa réconciliation avec son frère Thomas, despote d'Achaïe ².

Ces morceaux font pressentir l'affaiblissement de l'âge. Cependant on peut croire que, jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa pas de travailler à son ouvrage sur les Lois, puisqu'il est certain que, même dans cette

même Phranza, liv. IV, § 23, sur la mort d'une autre Hélène Paléologue, également nommée en religion Hypomoné. Celle-ci était la fille du prince Thomas Paléologue, veuve du dernier crale de Serbie, Phranz. II, § 19, et IV, § 1. Elle mourut au monastère de Sainte-Maure, en 1474; son éloge, par conséquent, n'aurait pu être prononcé par Pléthon. Le discours en l'honneur de son aïeule a été publié dans les *Anecdota* de MM. Mustoxidi et Schinas, à Venise, 1816, in-8°. Nous n'avons pu nous procurer ce recueil. Mais le discours lui-même est conservé manuscrit à Paris, sous les nos 1760 et 903; seulement, dans le titre de cette dernière copie, il est attribué à Démétrius de Cydone.

1. Italienne, fille d'un Malatesta, mariée au prince Théodore en 1419 (Dumas, ch. 20, pag. 100), morte en 1433 (Phranza, liv. II, ch. 10). L'oraison funèbre de cette princesse a été éditée par Fülleborn à Leipzig, 1793, in-8°, avec celle de Bessarion par Michel Apostolius, en une petite brochure de quelques pages.

2. Ce petit discours se trouve manuscrit dans plusieurs bibliothèques; il est cité par Allatius *de Georgiis*, dans la Bibl. gr. de Fabricius. Nous l'avons trouvé à Paris, sous le n° 66 du supplément, et dans le ms. rapporté d'Athènes par M. Le Barbier (voir ci-dessus, page iv.) Le titre est, dans l'un: Γεωργίου Γεμιστού προσφωνημάτων, et dans l'autre, celui d'Athènes: Τοῦ αὐτοῦ προσφωνημάτων εἰς τὸν ἕξιον ἡμῶν αὐθέντην καὶ δεσπότην κύριον Δημήτριον Παλαιολόγον τὸν Πορφυρογένητον. Nous le croyons encore inédit. C'est vers la fin qu'on y parle de l'ambassade de Matthieu Asan, et de la joie que doit éprouver de cette issue pacifique le grand empereur de Constantinople (l'empereur Constantin), joie tempérée cependant